

Yverdon-les-Bains

La route de contournement entre dans le vif du sujet

Le tracé de la route est validé par la Municipalité et son premier tronçon, au sud, est mis à l'enquête ce mois

Vincent Maendly

Le principe de construire une route de contournement a séduit les électeurs yverdonnois, qui furent 62% à voter oui à l'initiative PLR «Stop aux bouchons» en 2012. Mais le projet élaboré par la Ville trouvera-t-il grâce aux yeux des riverains des quartiers sud-ouest? On le saura à la fin du mois, à l'issue de la mise à l'enquête publique du tronçon sud de la route. Le sujet est sensible: les vellétés municipales de doter Yverdon d'une collectrice se sont, par le passé, heurtées à des recours devant les tribunaux. En attendant, les autorités soignent la com. Séance d'infos et conférence de presse, hier, présentaient l'avancée de ce projet d'une rare complexité, devisé à plus de 50 millions de francs.

Le tracé

Première nouvelle: le tracé définitif de la route (environ 3,5 km) a été validé par la Municipalité qui a, pour ce faire, écarté quelques variantes. Le contournement reliera les sorties sud et ouest de l'autoroute, s'étirant pour une bonne partie au pied du viaduc de l'A5. «Il rejoindra celui-ci depuis l'avenue Kiener en longeant le canal du déversoir», précise Sandro Rosselet, chef du Service des travaux et de l'environnement. Le secteur centre (voir infographie) devrait être réalisé avant le secteur ouest, «mais cet ordre pourra être inversé en cas de blocage dans la procédure». Les 700 derniers mètres de la route se trouvant sur le territoire de la Commune de Montagny, sa Municipalité a intégré le comité de pilotage du projet.

Les terrains

Le tronçon sud, mis à l'enquête ce mois, est sans doute le plus compliqué et onéreux, avec sa trémie à creuser sous la voie CFF. Il pose aussi quelques problèmes fonciers. Des conventions d'indemnisation ont été signées avec les propriétaires privés sur le terrain desquels empiètera la route de contournement, a indiqué le syndic



La trémie (à gauche) aménagée sous la voie CFF (hors champ) sortira à hauteur du chemin des Roseyres. Un espace public sera aménagé à cet endroit. IMAGE DE SYNTHÈSE/DR



Jean-Daniel Carrard. L'une d'elles n'est pas encore entérinée et c'est la plus cruciale, celle qui concerne les 500 mètres de route à créer à travers le champ de l'agriculteur Roger Freymond. Avec l'appui des autorités, le paysan veut profiter de l'aubaine pour développer un nouveau quartier sur sa vaste parcelle. «Il est représenté dans les négociations par une entreprise générale, avec qui nous discutons densité d'habitation, planning, coût d'achat du terrain, etc. Nous espérons signer la convention ce mois encore», commente le syndic. Les 7000 m² de champs à goudronner sont des surfaces d'assolement - soit les terres arables les plus fertiles de Suisse - et leur déclassement devra être compensé. Accueil surmonté: la Ville a identifié des parcelles pour ce faire.

L'impact

Large d'environ 15 mètres, la route comprendra une bande cyclable côté plaine de l'Orbe et un itinéraire de mobilité douce côté ville. «En 2018, le tronçon sud sera emprunté par 6000 véhicules par jour, selon les études», avance Sacha Mei, chef de projet. Cela délétera la rue du Midi, par laquelle passent quotidiennement plus de 12 000 véhicules et qui, demain, n'en comptera plus que 8300. En termes de nuisances sonores, il y a donc des gagnants et des perdants. «Un revêtement phonoabsorbant sera utilisé sur l'entier du tracé de la route de contournement. Aucune valeur limite d'immission (ndlr: concentration de polluants dans l'air) ne sera dépassée», assure Sacha Mei. Ce qui dispense la Ville de devoir payer le remplacement des fenêtres aux voisins de la future route.

Des oppositions en ligne de mire

● Une nouvelle route large de 15 mètres, qu'emprunteront des milliers d'automobilistes chaque jour, ça ne peut pas faire que des heureux. De précédentes tentatives avaient été canonnées par des riverains, notamment à l'ouest de la ville, où le tracé de l'époque, dans les années 90, traversait une zone résidentielle. Celle-ci est désormais épargnée

avec l'option prise de longer le viaduc de l'A5. Mais le tronçon sud, mis à l'enquête ce mois, a aussi ses détracteurs. L'Association Isles-Valentin-Sud a déjà rédigé sa lettre d'opposition, nous apprend son caissier, André Bonzon. «Le projet de route actuel est meilleur, mais il néglige toujours les pénétrantes», estime-t-il. Ces

rues qui irrigueront la ville auront fatalement un surcroît de trafic. «Elles doivent aussi avoir un revêtement phonoabsorbant, des modérateurs de trafic, etc. Ce qui a été mis en place à la rue de Graveline n'est pas suffisant.» Les autorités ont assuré que les pénétrantes seront requilifiées. Un projet complet est prévu pour la rue des Moulins.

Bout du tunnel pour le dézonage à Valbroye

Malgré une opposition encore pendante, le Conseil communal a avalisé lundi le déclassement d'environ huit hectares de terrain

«Nous ne sommes pas satisfaits, nous sommes ravis.» Le syndic de Valbroye, Guy Delpedro, ne cache pas sa joie. Lundi soir, le parlement de la commune broyarde a accepté à une grande majorité (31 oui, 11 abstentions et aucun non) le changement d'affectation d'environ huit hectares de terrain constructible, indique *La Liberté*. Valbroye fait ainsi partie des premières communes à avoir poussé l'exercice pratique aussi loin pour se conformer aux exigences du Canton en matière d'aménagement du territoire (LAT).

Ce n'était pourtant gagné d'avance. Au moment de sa mise à l'enquête (du 17 novembre au 16 décembre), l'opération a en effet suscité de nombreuses réactions chez la trentaine de propriétaires concernés, qui se sentaient «mis devant le fait accompli» (*lire*

«24 heures» du 11 décembre). Parmi eux, six s'étaient opposés.

Aujourd'hui, après discussion, cinq d'entre eux se sont rétractés, réalisant qu'ils n'auraient que peu de chances d'obtenir gain de cause. Et si un propriétaire mécontent pose encore problème, pour le syndic, il n'y a pas de quoi s'alarmer. «Pour ne pas bloquer toute la procédure, nous allons traiter ce cas séparément.» Le dézonage de la parcelle en question - environ 2600 m² - fera ainsi l'objet d'un préavis à part. Et Guy Delpedro de conclure: «Par la suite, si cet individu souhaite perdre du temps et de l'énergie en allant jusque devant les tribunaux, il est dans son droit. Mais comme je le répète, son opposition aura peu de chances d'aboutir.»

En se mettant en conformité avec la LAT, votée en 2014, Valbroye va pouvoir débloquer plusieurs projets relatifs à son développement. Notamment celui du quartier de Clos-Pittet, qui prévoit d'accueillir environ 300 nouveaux habitants, sur une parcelle de 30 000 m², en plein cœur de Granges. **F.GN**

La barque de Noè attend le déluge des Brandons

Une embarcation et un mannequin installés dans le parc aux biches de Payerne brocardent Noè Zanotta, figure des commerçants. C'est bientôt carnaval

Le principal intéressé est heureux! Depuis, mercredi matin, la caricature hilare de Noè Zanotta s'offre aux regards des badauds, près de la Promenade, à Payerne. Brandons obligent (c'est ce week-end) le président de la société industrielle et commerciale (SIC) est représenté debout. Son mannequin est planté sur une barque en train de sombrer dans une piscine. Le jovial commerçant semble attendre un déluge de confettis.

«C'est un honneur! Pensez donc, j'habite Avenches, je suis Biennois et Suisse allemand, et c'est mon effigie qui est utilisée aux Brandons de Payerne, c'est fort, non?» s'exclame Noè Zanotta.

Les artisans de cette farce épinglent les jérémiades de la SIC, après un été qui fut pénible pour les commerçants locaux, victimes de nombreux chantiers publics. L'installation de la barque a mis fin à plusieurs jours de spéculation sur ce qui allait se passer au parc aux biches. L'an dernier, c'est Franky, une otarie bien vivante, qui avait créé le buzz dans la piscine déjà installée à cet endroit. En 2012, deux chameaux avaient, eux aussi, squatté le parc aux biches. **C.A.**



Le mannequin de Noè Zanotta à Payerne. OLIVIER ALLENSPACH

Yverdon-les-Bains Activités d'hiver pour les jeunes

La Ville a concocté un programme visant les adolescents yverdonnois pour les relâches de février. L'Espace jeunes, centre de rencontre et d'animation, a mis en place un panel d'activités allant de safaris en chiens de traîneau, patin à glace en plein air, atelier pâtisserie, descente en luge et tournoi de foot d'intérieur. Le tout du 22 au 26 février. Inscriptions et renseignements au quai de la Thièle 2 ou à l'adresse espace.jeunes@yverdon-les-bains.ch. Nombre de places limitées. **E.L.B.**

Trey



Une femme a été blessée, hier à 17 h, dans l'embardée spectaculaire de sa voiture qui a terminé sur le toit, sur la RC 601, à Trey. Selon toute vraisemblance, cette automobiliste suivait un véhicule tractant un van qui a bifurqué pour prendre le chemin des Bioleyres. L'automobiliste a sans doute vu trop tard la manœuvre et a percuté le van, provoquant le choc qui a retourné sa voiture. Elle a été conduite en ambulance à l'hôpital. **C.A.**

Yverdon-les-Bains Un agent blessé dans une bagarre

Un homme qualifié de «trublion» par les forces de l'ordre a blessé un agent de la police du Nord vaudois vendredi en fin de matinée. Une patrouille de police est intervenue après une altercation entre deux individus à Yverdon. Sur place, elle n'a retrouvé qu'un des protagonistes, qui a expliqué avoir été agressé sans raison par un inconnu. Sans crier gare, ce dernier est alors apparu et s'est rué en hurlant sur les policiers, frappant l'un d'eux au visage. Il a été menotté. La police et la victime ont déposé une plainte pénale. **E.L.B.**

Payerne Trafic restreint lors des Brandons

Durant les Brandons, les rues principales du centre-ville de Payerne seront fermées au stationnement ainsi qu'à la circulation. Ainsi, sous peine de recevoir de lourdes amendes, les automobilistes devront parquer leur véhicule en dehors de la zone dès demain 19 h jusqu'à samedi 6 h, de samedi 13 h jusqu'à lundi 6 h, ou encore de lundi 18 h jusqu'à mardi 6 h. En cas de non-respect, les amendes peuvent varier de 40 à 100 francs. Cela sans compter qu'il faudra ensuite aller chercher sa voiture à la fourrière, ce qui coûtera 170 francs supplémentaires. **F.GN**

PUBLICITÉ

24 heures

Partenaire média



Comédie de William Shakespeare
Mise en scène Vincent Jaccard

du 5 au 9 Avril 2016 20h
et le 10 Avril 2016 15h
Théâtre Benno Besson
Yverdon-les-Bains

Billetterie
024 423 65 84
theatrebennobesson.ch
clych